

Nos Garanties et Options (REGIME LOCAL)



INITIAL



EQUILIBRE



OPTIMAL

CATEGORIES

CATEGORIES	INITIAL	EQUILIBRE	OPTIMAL
 ACTES MEDICAUX			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Consultations, visites générales et spécialistes ✓ Pharmacie ✓ Radiologie ✓ Echographie – Doppler ✓ Auxiliaire médicaux : soins infirmiers, analyses, kinésithérapeute 	<p>T.M.* + 50% B.R.</p> <p>Ticket modérateur Ticket modérateur TM + 70% B.R. Ticket modérateur</p>	<p>T.M. * + 150% B.R.</p> <p>Ticket modérateur Ticket modérateur T.M. + 100% B.R. T.M. + 100 % B.R.</p>	<p>T.M. * + 200% B.R.</p> <p>Ticket modérateur T.M. + 200% B.R. T.M. + 200 % B.R. T.M. 200% B.R.</p>
 OPTIQUE & prothèses non dentaires			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Verres, montures ou lunettes complètes ✓ Supplément verres progressifs ✓ Lentilles acceptées ou refusées par le R.O. ou jetables ✓ Kératotomie radiaire (opération de la myopie) ✓ Petit appareillage – orthopédie (sur présentation de la facture acquittée) : fauteuil roulant, prothèse auditive... 	<p>T.M. + Forfait de 8 % du PMSS par an et par bénéficiaire Forfait de 6% du PMSS par an et par bénéficiaire Forfait de 4,5% du PMSS par an et par bénéficiaire</p> <p>250 € par oeil</p> <p>T.M. + 200 % B.R.</p>	<p>T.M. + Forfait de 10 % du PMSS par an et par bénéficiaire Forfait de 8% du PMSS par an et par bénéficiaire Forfait de 6% du PMSS par an et par bénéficiaire</p> <p>300 € par oeil</p> <p>T.M. + 200 % B.R.</p>	<p>T.M. + Forfait de 16 % du PMSS par an et par bénéficiaire Forfait de 8% du PMSS par an et par bénéficiaire Forfait de 6% du PMSS par an et par bénéficiaire</p> <p>300 € par oeil</p> <p>T.M. + 200 % B.R.</p>
 DENTAIRE			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soins dentaires ✓ Prothèses dentaires acceptées par le R.O. ✓ Orthodontie acceptée par le R.O. ✓ Prothèses dentaires et Orthodontie refusées par le R.O. ✓ Prothèses dentaires provisoires ou dents provisoires ✓ Implants (base SPR 50) ✓ Parodontologie 	<p>Ticket modérateur T.M. + 200 % B.R. T.M. + 200 % B.R. Néant</p> <p>60 € par an et par bénéficiaire</p> <p>215€ par implant soit 200% B.R. fictive du R.O. 75€ par an et par bénéficiaire</p>	<p>T.M. + 300 % B.R. T.M. + 300 % B.R. T.M. + 300 % B.R.</p> <p>Jusqu'à la valeur de 70 SPR par an et par famille sur présentation de la facture détaillée et acquittée du praticien</p> <p>70 € par an et par bénéficiaire</p> <p>322,50€ par implant soit 300% B.R. fictive du R.O. 100€ par an et par bénéficiaire</p>	<p>T.M. + 400 % B.R. T.M. + 400 % B.R. T.M. + 400 % B.R.</p> <p>Jusqu'à la valeur de 200 SPR par an et par famille sur présentation de la facture détaillée et acquittée du praticien</p> <p>70 € par an et par bénéficiaire</p> <p>400€ par implant</p> <p>100€ par an et par bénéficiaire</p>
 HOSPITALISATION			
<p>Chirurgie, Maternité (hopitaux conventionnés)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Chambre particulière ✓ <u>Dépassement d'honoraires (pour les actes pris en charge par le R.O.)</u> ✓ Chirurgie (y compris la petite chirurgie sans hospitalisation) ✓ Maternité ✓ Anesthésie ✓ <u>Forfait journalier (régime général)</u> 	<p>100 % des frais de séjour Frais réels</p> <p>Remboursement limité à 750€ par an et par bénéficiaire</p> <p>Prise en charge limitée à 180 jours par an et par bénéficiaire</p>	<p>100 % des frais de séjour Frais réels</p> <p>Remboursement limité à 1500€ par an et par bénéficiaire</p> <p>Prise en charge limitée à 180 jours par an et par bénéficiaire</p>	<p>100 % des frais de séjour Frais réels</p> <p>Remboursement limité à 1500€ par an et par bénéficiaire</p> <p>Prise en charge limitée à 180 jours par an et par bénéficiaire</p>

*l'accompagnant doit séjourner dans l'établissement hospitalier ou dans une structure d'accueil dédiée et que seuls les frais d'hébergement et de séjour sont pris en charge.

T.M. : Ticket Modérateur

R.O. : Régime Obligatoire

C.A.F. : Caisse d'Allocations Familiales

BR : Base de Remboursement du Régime Obligatoire (Sécurité Sociale ou autre)

PMSS : Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale

NB : Toutes les présentations (y compris les forfaits) sont remboursées dans la limite des frais réellement engagés

<p>*Frais d'accompagnement ✓ Pour les enfants de moins de 12 ans</p> <p>✓ Pour les personnes âgées de plus de 65 ans</p>	<p>Remboursement de frais d'un accompagnant quel qu'il soit, sous réserve que la personne hospitalisée soit membre participant de la Mutuelle ou son ayant droit.</p> <p>Remboursement de frais d'un accompagnant quel qu'il soit, sous réserve que la personne hospitalisée soit membre participant de la Mutuelle ou son ayant droit à condition que l'hospitalisation ait lieu pour une intervention chirurgicale et sur présentation d'une prescription médicale justifiant l'accompagnement</p>	<p>Remboursement de frais d'un accompagnant quel qu'il soit, sous réserve que la personne hospitalisée soit membre participant de la Mutuelle ou son ayant droit.</p> <p>Remboursement de frais d'un accompagnant quel qu'il soit, sous réserve que la personne hospitalisée soit membre participant de la Mutuelle ou son ayant droit à condition que l'hospitalisation ait lieu pour une intervention chirurgicale et sur présentation d'une prescription médicale justifiant l'accompagnement</p>	<p>Remboursement de frais d'un accompagnant quel qu'il soit, sous réserve que la personne hospitalisée soit membre participant de la Mutuelle ou son ayant droit.</p> <p>Remboursement de frais d'un accompagnant quel qu'il soit, sous réserve que la personne hospitalisée soit membre participant de la Mutuelle ou son ayant droit à condition que l'hospitalisation ait lieu pour une intervention chirurgicale et sur présentation d'une prescription médicale justifiant l'accompagnement</p>
 CURES THERMALES	Participation à raison de 2 cures par an et par famille	Participation à raison de 2 cures par an et par famille	Participation à raison de 2 cures par an et par famille
<p>✓ Soins</p> <p>✓ Hébergement (sur présentation de la facture acquittée)</p>	Ticket modérateur + 100 % B.R. Forfait de 215 €	Ticket modérateur + 100 % B.R. Forfait de 215 €	Ticket modérateur + 100 % B.R. Forfait de 215 €
 TRANSPORT			
✓ Ambulance, véhicule sanitaire léger	Ticket Modérateur	Ticket Modérateur + 100% B.R.	Ticket Modérateur + 200% B.R.
 AIDE MENAGERE	Participation jusqu'à concurrence de 2€ de l'heure en cas de prise en charge par le Régime Obligatoire ou la C.A.F.	Participation jusqu'à concurrence de 2€ de l'heure en cas de prise en charge par le Régime Obligatoire ou la C.A.F.	Participation jusqu'à concurrence de 2€ de l'heure en cas de prise en charge par le Régime Obligatoire ou la C.A.F.
 FOND SOCIAL	Attribution de secours exceptionnels pour des dépenses de santé après étude des cas présentés dans la limite de un cas par an et par famille.	Attribution de secours exceptionnels pour des dépenses de santé après étude des cas présentés dans la limite de un cas par an et par famille.	Attribution de secours exceptionnels pour des dépenses de santé après étude des cas présentés dans la limite de un cas par an et par famille.
 ASSISTANCE A DOMICILE			
✓ Assistance à domicile 24H/24 – 7 jours /7	Secours d'urgence : Assistance en cas d'hospitalisation, en cas de maladie d'un enfant, service d'information par téléphone etc...	Secours d'urgence : Assistance en cas d'hospitalisation, en cas de maladie d'un enfant, service d'information par téléphone etc...	Secours d'urgence : Assistance en cas d'hospitalisation, en cas de maladie d'un enfant, service d'information par téléphone etc...

Nos Tarifs

Initial

Equilibre

Optimal

 ADULTE	19 €	27 €	62 €
 ADULTE + ENFANT(S) COUPLE SANS ENFANT	37 €	51 €	96 €
 COUPLE AVEC ENFANT(S)	45 €	63 €	117 €

*l'accompagnant doit séjourner dans l'établissement hospitalier ou dans une structure d'accueil dédiée et que seuls les frais d'hébergement et de séjour sont pris en charge.

T.M. : Ticket Modérateur

R.O. : Régime Obligatoire

C.A.F. : Caisse d'Allocations Familiales

BR : Base de Remboursement du Régime Obligatoire (Sécurité Sociale ou autre)

PMSS : Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale

NB : Toutes les présentations (y compris les forfaits) sont remboursées dans la limite des frais réellement engagés